

Enseignement de la Natation, Surveillance, Sécurité et Sauvetage en Milieu Aquatique

Cette formation vise à apporter aux personnes en cours de formation ou ayant validé l'un des 5 diplômes STAPS mentionnés dans l'arrêté du 4 novembre 2021 les compétences nécessaires à l'exercice de la fonction de Maître-Nageur Sauveteur (MNS). Il permet d'obtenir le titre de MNS.



Public

Titulaire de l'un des 5 diplômes STAPS mentionnés dans l'arrêté du 04/11/2021, ou en cours de formation

Pré-requis

1- Avoir validé l'un des 5 diplômes STAPS suivants ou y être inscrit dans l'année en cours :

- L3 STAPS Éducation et Motricité
- L3 STAPS Activité Physique Adaptée et Santé
- L3 STAPS Entraînement Sportif spécialité Natation, Activités Aquatiques et Surveillance sans validation de l'UE SSMA
- DEUST AGAPSC spécialité Natation, Activités Aquatiques et Surveillance sans validation de l'UE SSMA
- Licence professionnelle AGOAPS spécialité Natation, Activités Aquatiques et Surveillance sans validation de l'UE SSMA

2- Certificat de Premiers Secours en Équipe de niveau 1 (PSE1) à jour

3- Certificat médical de non contre-indication à l'exercice d'activités de sécurité et de sauvetage aquatique, ainsi qu'à l'enseignement de la natation

4- Avoir satisfait aux 2 tests physiques suivants :

- 100 m 4 Nages en moins de 2' chez les femmes et 1'50 chez les hommes (dans le respect du règlement Word Aquatics)
- 250 m Palmes-Masque-Tuba en moins de 4'20

Équipe pédagogique

• Responsable pédagogique
Christopher VETTORI

Professeur agrégé EPS, UFR STAPS Nantes Université

• Coordinatrice pédagogique
Marine CHOULANT

Responsable pédagogique filière activités aquatiques, Professeur d'EPS agrégée, Responsable pédagogique Licence professionnelle AGOAPS AA - UFR STAPS Nantes Université

• Intervenants experts

Directeurs de structures, chefs de bassins, maîtres-nageurs sauveteurs, directeur de service des sports, enseignants-formateurs STAPS

Compétences visées

- Concevoir la sécurité dans les zones de baignade et s'intégrer dans le monde professionnel
- Gérer la surveillance sur les lieux de baignade
- Porter secours à tout public en milieu aquatique
- Gérer l'hygiène de l'eau et de l'air
- Enseigner l'aisance aquatique à tous les publics non-nageurs
- Enseigner le savoir nager et les différentes techniques de nage
- Enseigner les activités aquatiques et s'adapter à la diversité des publics

Contenu de la formation

Module 1 - Surveillance, Sauvetage et Sécurité en Milieu Aquatique (3SMA)

Grandes thématiques abordées :

- Concevoir la sécurité d'un lieu de baignade et s'intégrer dans le monde professionnel
- Gérer la surveillance sur les lieux de baignade
- Porter secours à tout public en milieu aquatique
- Gérer l'hygiène de l'eau et de l'air

Module 2 - Enseignement de l'aisance aquatique, de la natation et des activités aquatiques

Grandes thématiques abordées :

- Enseigner l'aisance aquatique à tous les publics non-nageurs, et plus particulièrement aux enfants de 4 à 6 ans
- Enseigner le savoir nager, plus particulièrement aux enfants de 7 à 12 ans, ainsi que les techniques de nage
- Enseigner les activités aquatiques et s'adapter à la diversité des publics

Pour voir le détail des modules, consultez la page d'information en ligne

Option PSE 2*

Les stagiaires qui le souhaitent pourront, en complément du DIU, suivre la formation PSE2 en formation initiale ou recyclage

*Option payante non incluse dans le tarif de la formation

Moyens pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique
- Mise à disposition de ressources pédagogiques sur la plateforme numérique de Nantes Université

Modalités d'évaluation

- 4 épreuves écrites (compétences 1, 2, 4 et 6)
- 1 épreuve orale (compétences 2, 6 et 7)
- 3 épreuves pratiques (compétences 3, 5 et 7)
- 1 rapport de stage qui traite de 3 thèmes (Sécurité - Surveillance / Enseignement - Animation / Hygiène)
- 3 évaluations du stage selon une grille nationale (compétences 1, 6 et 7)

Pour obtenir le titre de MNS, soumis à recyclage selon le code du sport, les candidats doivent avoir validé :

- La totalité du diplôme STAPS
- Le certificat de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE1)
- L'ensemble des 7 compétences non compensables du DIU
- Le stage et le dépôt du rapport de stage sont obligatoires

Suite de parcours

Consulter notre offre de formation continue sur notre site

www.univ-nantes.fr/fc-sante

Durée

Durée totale de la formation : 300 heures

- **Formation en présentiel : 200 h**
Enseignement + Évaluation
- **Stage : 100 h**
Stage obligatoire sur des missions de MNS

Lieux

Nantes Université UFR STAPS et piscines et centres aquatiques partenaires

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Renseignements auprès du Relais Handicap : www.univ-nantes.fr/vie-de-campus/accompagnement-du-handicap

Tarif de la formation

4 000 € droits d'inscription inclus

Tarif soumis à un abatement pour les candidats en reprise d'études non financée

Option PSE2 complémentaire : 400€

Conditions d'accès

Consulter les modalités et les délais sur <https://candidature.sante.univ-nantes.fr/fc>

Renseignements

diu.EN3SMA@univ-nantes.fr

En savoir plus

[Voir la page d'information en ligne](#)



10
places
disponibles
à Nantes